

Réunion du Conseil Municipal du 13 juin 2024

Compte-rendu du « quart d'heure citoyens »

M. Thierry BALLEREAU : « Suite à la présentation du projet de la chaudière bois, est-ce-que vous avez un retour d'autres collectivités qui sont équipées de ce genre de chaudière ? »

Réponse de Mme la Maire : Nous sommes déjà équipés d'une chaudière bois qui chauffe la mairie et les bâtiments Parc Naturel Régional du Marais Poitevin soit 800m² au total, elle fonctionne très bien. Dominique Giret complète par le fait qu'il y a de véritables économies par rapport à un chauffage au fioul, c'est plus chère en investissement comme présenté mais la moitié est financé par une subvention et ensuite l'amortissement se fera sur une quinzaine d'années .

M. Thierry BALLEREAU : « il n'a pas été question aussi de fournir en énergie la Maison pour tous, et puis les vestiaires du stade ? »

Réponse de Dominique GIRET : ce sujet a été évoqué mais en sachant que l'emplacement de la Maison pour tous était incertain, il était difficile de faire des investissements aussi conséquent sur le bâtiment. De plus, il n'y a pas d'isolation sur ce système. La question pourra se poser si le projet du stade évolue.

M. Thierry BALLEREAU donne l'exemple de la commune de St Rémy qui s'est équipé d'une chaudière et qui rencontre des problèmes.

M. Thierry BALLEREAU : « Depuis 2 ans sur le chemin du Halage, dans le premier virage, chemin blanc, il y eu un effondrement de berges où des lisses et des poteaux en bois étaient implantés, suite à cela des plots rouges et blancs ont été installés qui sont régulièrement enlevés. A qui faut-il s'adresser car c'est dangereux et pas esthétique »

Réponse de Madame la Maire : C'est le Département qui est s'en occupe, nous allons leur en faire part .

M. Thierry BALLEREAU : « Vous avez évoqué que le bureau de vote serait transféré à la Maison pour tous pour les 2 prochains scrutins, je pense qu'il faut communiquer rapidement car une rumeur circule que ce serait à l'ancienne mairie »

Réponse de Madame la Maire : Effectivement, le lieu de l'ancienne mairie a été évoqué car la Maison pour tous était louée le 30 juin. Entre temps les personnes ont annulé leur location. La Maison Pour Tous me semble plus appropriée notamment avec la proximité du parking. La demande de transfert du bureau de vote a été faite auprès de la Préfecture dont on attend la confirmation. Nous ferons une communication sur nos réseaux sociaux, le site de la mairie, la presse locale ainsi qu'un affichage sur nos différents panneaux de communication.